



Commission de l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

**Troisième Conférence des Ministres Africains
En charge de l'enregistrement des faits d'Etat civil**
Yamoussoukro, République de Côte d'Ivoire
09-13 Février 2015



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

**L'UA et la CEA co-organisent un atelier pour les médias dans le cadre de la
3^{ème} Conférence des Ministres Africains en charge de l'enregistrement des
faits d'Etat civil et des statistiques**

La Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec la Commission



Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a organisé dimanche, 8 Février 2015 un atelier de travail destiné aux medias dans le but d'outiller les journalistes nationaux et internationaux de

connaissances dans le cadre de la couverture de la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'Etat civil et les statistiques d'état civil(CRVS) et de leur permettre de rendre compte de façon efficace et précise dans leurs médias respectifs.

Plusieurs intervenants ont pris part à cet atelier des médias qui a eu lieu à la salle de Conférence de l'Hôtel Parlementaire à Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire, dont le représentant de l'Etat hôte, Mr. Koulibali Inza, Sous-directeur à la Direction de



l'Administration du territoire de Côte-d'Ivoire, Mr. Yeo Dossina, statisticien supérieur au Département des affaires économiques de l'UA, Mr Chukwudozie Ezigbalike, Directeur, du Centre Africain de Statistiques, et le représentant de l'Afrique du Sud et Mr. Lehohla Pali, statisticien général à Statistics South Africa.

Pendant l'atelier, les journalistes ont été entretenus sur comment utiliser et traiter les données statistiques de manière à assurer une plus grande compréhension et visibilité sur les questions relatives aux statistiques et à l'enregistrement des faits d'état civil.

Les personnes ressources de la Commission de l'Union Africaine et de la CEA ont mis en avant l'importance des statistiques pour le développement du continent ainsi que le rôle des médias dans la garantie d'une révolution des données inclusive en Afrique. A cet effet, Mr Yeo, a souligné l'importance de l'enregistrement des faits d'état civil dans la réalisation de l'agenda de développement du continent. Il a par ailleurs relevé que l'enregistrement des faits d'état civil allait apporter une réponse face au « scandale de l'invisibilité » qui empêche de nombreux citoyens africains de jouir du droit à un nom et à une nationalité.

Mr Chukwudozie a, pour sa part, insisté sur la nécessité pour le continent de « ne laisser personne en arrière ». La Conférence de Yamoussoukro sur l'enregistrement des faits d'état civil est un instrument vital pour « savoir si l'Afrique veut avancer ou reculer. », a-t-il souligné.

Cette séance a aussi été l'occasion de rappeler aux journalistes le rôle essentiel qui leur revient en tant que maillons fondamentaux qui assurent une bonne compréhension et simplification des questions relatives aux statistiques. “Avec l'émergence du nouveau paradigme de la révolution des données en Afrique, le développement du journalisme des données s'impose afin de permettre à l'Afrique d'accéder aux données provenant de sources africaines et non de sources internationales”, a déclaré Mr. Yeo. Il a aussi souligné que l'Afrique est appelé à produire ses propres données afin de passer du statut de consommateur à celui de producteur de données.

EAT/JL

Les demandes d'interviews doivent être adressées à Mme Esther Azaa Tankou, Chef de la Division de l'Information, Direction de l'Information et de la Communication de l'Union Africaine, Tel: +22558117429, E-mail: yamboue@africa-union.org / esthertankou@yahoo.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: dinfo@africanunion.org | Site Internet: www.au.int | Addis-Abeba | Ethiopie

Suivez-nous sur :

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: https://twitter.com/_AfricanUnion

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>



